RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2018 B 06011
Numéro SIREN : 511 119 794
Nom ou dénomination : ABEILLE ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 9367

**ABEILLE ASSOCIES**
**Société par Actions Simplifiée**
**Au capital de 1.920 euros**
**Siège social : 43 rue du Fort**
**94400 VITRY SUR SEINE**

**511 119 794 RCS CRETEIL**

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL
LE 28 AVR. 2023
SOUS LE N° 9367

23 0 151

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Je soussignée Madame Aurore BECQUE,

agissant en qualité de président de la société ABEILLE ASSOCIES, sise 43 rue du Fort 94400 VITRY SUR SEINE.

**A l'honneur de vous exposer :**

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 30 septembre 2022, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 31 mars 2023.
- que pour les motifs suivants : démission d'un comptable de copropriété et difficultés à le remplacer, ce qui a engendré d'importants problèmes organisationnels au sein de l'entreprise, et en conséquence l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux.

**Qu'en conséquence,**

Le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au « 30 juin 2023 » le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A VITRY SUR SEINE,
Le 10/03/2023

Madame Aurore BECQUE
Président

# ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Créteil, assisté de Madame le greffier;

Vu la requête enregistrée sous le n° 2023O00156 qui précède et les motifs y exposés ;

Vu l'article L.227-9 al 3 du Code de commerce,
Vu l'article R.210-19 du Code de Commerce ;

Prorogeons jusqu'au 30 juin 2023,

le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022,

de la société dénommée :

SAS ABEILLE ASSOCIES 43 Rue Du Fort 94400 Vitry-sur-Seine
inscrite au RCS de CRETEIL sous le n°511119794
et dont le représentant légal est Mme Aurore Nathalie Barbara BECQUE
demeurant 43 Rue Du Fort 94400 Vitry-sur-Seine.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Liquidons les dépens à recouvrer par le greffe à la somme de 31,99 euros TTC (dont TVA 20%).

Fait à Créteil, le 12 Avril 2023

Le Président du Tribunal ,

C. SERENO

Le Greffier

S. Lec.